

I certify that this instrument is registered or filed in the

J'atteste que cet instrument est enregistré ou déposé au bureau de l'enregistrement du comté de

2014-07-28  
34010562(R)  
15:47

County Registry Office,  
New Brunswick

GloUCESTER  
Nouveau-Brunswick

28 Juillet  
date/date

2014  
time/heure

15:47  
number/numéro

ARRÊTÉ NO 22-1

Tom Comeau  
Registrar-Conservateur

**ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ ADOPTANT  
LE PLAN MUNICIPAL DE LE GOULET**

En vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'urbanisme, le conseil municipal de Le Goulet, dûment réuni, adopte ce qui suit :

**1. L'Arrêté n° 22 intitulé « Arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Le Goulet » est modifié :**

en remplaçant une partie du secteur d'affectation NPR (naturelle, de protection et récréative) par un secteur d'affectation I (industrielle). Le terrain concerné est situé au 68, chemin Basile Roussel et porte le numéro d'identification (NID) 20171138. Le but de la modification est de permettre une nouvelle activité industrielle dans une ancienne usine de transformation de poisson désaffectée.

Ladite modification est indiquée sur la partie pertinente de l'annexe « B » du présent arrêté intitulée « Carte du plan municipal ». Cette modification est présentée à l'annexe « B-1 » jointe aux présentes et en faisant partie.

PREMIÈRE LECTURE (par son titre):	<u>Le 17 juin 2014 - 18h00</u>
DEUXIÈME LECTURE (par son titre):	<u>Le 17 juin 2014</u>
LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ:	<u>Le 17 juin 2014 - 18h40</u>
TROISIÈME LECTURE (par son titre): et adoption	<u>Le 17 juin 2014</u>

[Signature]  
maire

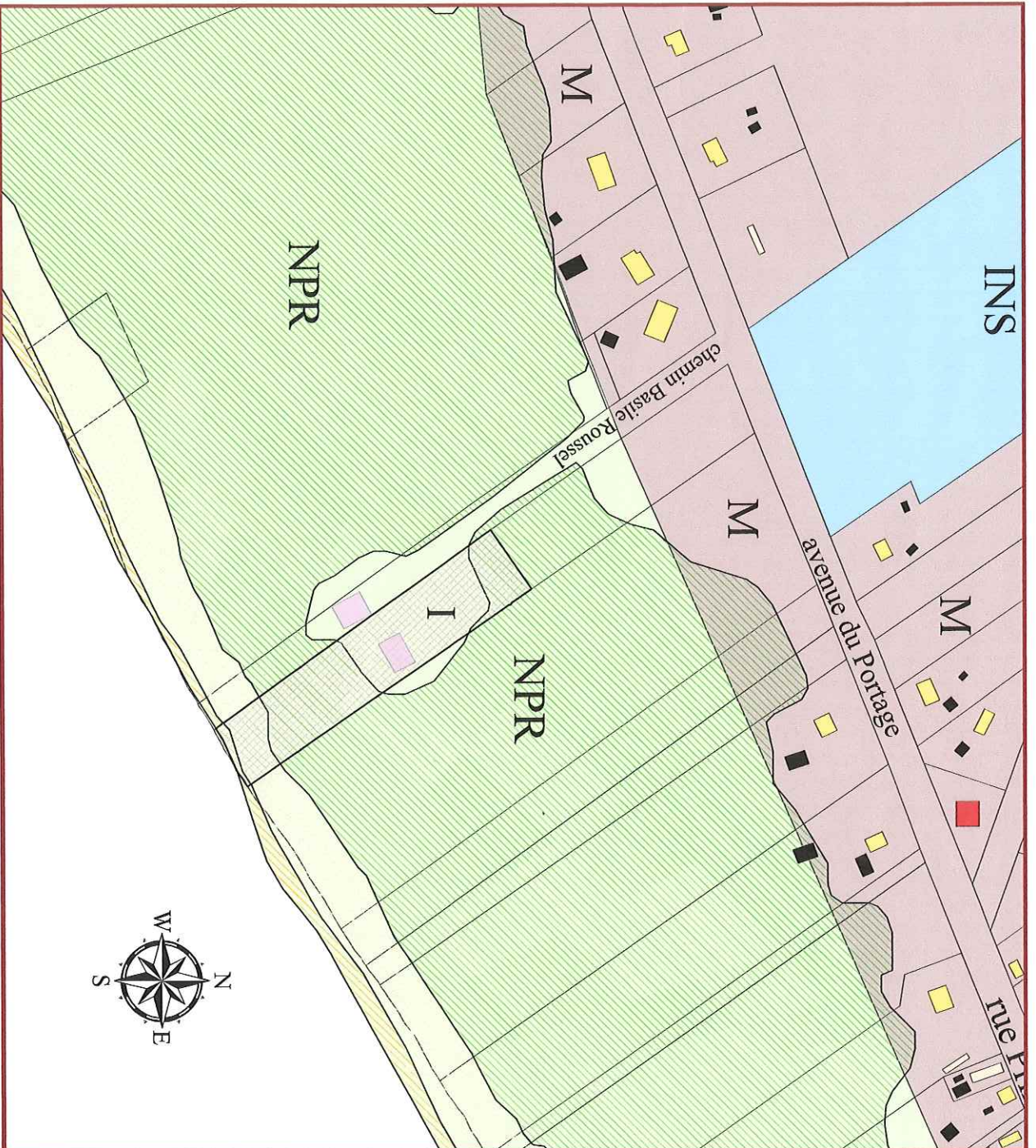
[Signature]  
secrétaire municipale

**APPROVED**  
pursuant to S. 69  
Community Planning Act

**APPROUVÉ**  
En application de l'article 69  
loi sur l'urbanisme

[Signature]  
for - Minister / pour le/la Ministre  
Environment and Local Government  
Environnement et Gouvernements locaux

le 2 juillet 2014  
Date



# Village de LeGoulet



Modification au plan municipal

## Affectation

### Légende

- Résidentielle
- Mixte
- Institutionnelle
- Industrielle
- Naturelle, de protection et récréative

### Affectation modifiée NPR vers I



### Utilisation du sol

- Habitations unifamiliales
- Habitations bifamiliales
- Maisons mobiles
- Institutionnelles
- Commerciales
- Industrielles
- Piscines
- Bâiments accessoires

### Caractéristiques des secteurs côtiers

- Quais
- Tourbières
- Arrières plages
- Dunes de sable
- Marais du littoral
- Lac
- Rivières

**CSR** Commission de services régionaux (Fédération académique)

2204-040, 341 Avenue Duval, Lével, N.S., Canada, N.4A, E1Y1A4, tél. 709-795-5861, 709-796-9896

Analysé et géométrique par : Richard Servant

Vérifié et approuvé par : Carole Gauthier-Poirier

Annexe : << B-1 >> Date : le 12 mars 2014

